



Élection fédérale 2011

EDUCATION PRESCOLAIRE ET SERVICE DE GARDE A L'ENFANCE

Ce qu'ont fait les conservateurs

Le gouvernement conservateur de Stephen Harper a tourné le dos aux familles et aux femmes dès son élection. Le premier geste de Stephen Harper a été d'annuler les ententes avec les provinces en matière d'éducation préscolaire et services de garde à l'enfance, et de supprimer 1 milliard de dollars de financement fédéral.

Avant l'arrivée au pouvoir des conservateurs, les Canadiens étaient sur le point d'obtenir un programme national de garde d'enfant. Aujourd'hui, le Canada arrive au dernier rang de tous les pays de l'OCDE (les plus développés du monde) pour l'investissement dans l'éducation préscolaire et services de garde à l'enfance.

Sans politique cadre sur l'éducation préscolaire et les services de garde, le gouvernement a déroulé le tapis rouge pour les grandes entreprises qui veulent faire du profit sur le dos des parents désespérés et il n'a aucune intention de rendre les programmes plus accessibles ni plus économiques.

Les conservateurs de Stephen Harper ont accordé aux parents une petite allocation mensuelle – et leur ont retiré le plan de mise en place des services. Mais les Canadiens préfèrent un système national d'éducation présco-

laire et services de garde à l'enfance aux maigres chèques mensuels de Stephen Harper. Les centres d'éducation préscolaire et de garde à l'enfance ferment par manque de financement et la profession perd du personnel compétent à cause des faibles salaires et des mauvaises conditions de travail.

L'absence de vision des conservateurs de Stephen Harper en matière d'éducation parascolaire et de garde à l'enfance laisse à elles-mêmes les millions de familles canadiennes qui ne peuvent pas trouver de places en centre de garde de qualité et à coût abordable pour leurs enfants.

Les faits

- Plus de 70 pour cent des mères d'enfants de moins de cinq ans font partie de la main-d'œuvre active; pourtant, seulement 20 pour cent des enfants du Canada ont accès à des places en centre de garde réglementées. La plupart des parents doivent faire des pieds et des mains pour se trouver des services de garde.
- Les enfants autochtones n'ont pas d'accès suffisant à des programmes d'éducation préscolaire et aux services de garde à l'enfance.

- Sauf au Québec, les Canadiens paient des frais de garde qui sont parmi les plus élevés au monde.
- Le système de garde à l'enfance du Canada est axé sur le marché au lieu d'être géré publiquement, ce qui donne lieu à des frais élevés, à de faibles salaires, à des demandes non comblées et à une qualité incertaine.
- La recherche canadienne montre que chaque dollar investi dans des programmes de garde de grande qualité accroît le PIB de 2,30 \$ – ce qui est de loin supérieur aux mesures de relance dans la construction et le secteur manufacturier. À long terme, chaque dollar public investi dans des programmes de garde de grande qualité redonne à la société des avantages économiques équivalant à 2,45 \$.

De meilleures solutions

Des services d'éducation préscolaire et de garde à l'enfance de qualité réduisent la pauvreté, accroissent l'emploi et stimulent l'économie, ce qui contribue à l'édification de collectivités dynamiques.

Les enfants, les femmes et les familles de notre pays méritent mieux que des mots sans action. Ils méritent un programme national d'éducation préscolaire et services de garde à l'enfance de grande qualité et accessibles. Tout en reconnaissant le droit du Québec à mettre en place ses programmes sociaux, le gouvernement fédéral doit s'engager à en-

châsser dans la loi le droit à l'accès universel aux services de garde à l'enfance. Il doit assurer le financement pluriannuel d'un programme national pour les provinces et les territoires qui accepteront de mettre en place :

- un système d'éducation préscolaire et de garde à l'enfance accessible, à coût abordable, de grande qualité, public et sans but lucratif;
- une politique cadre qui inclut des buts et des objectifs, des cibles et des échéances, et qui reconnaît les rôles et responsabilités des provinces et des territoires;
- un programme bien planifié pour développer un réseau de services inclusifs qui répondent aux besoins des enfants et des parents en matière d'éducation préscolaire et de garde à l'enfance :
 - un réseau public d'éducation préscolaire et de garde à l'enfance, avec intégration des services communautaires;
 - le financement public de l'éducation préscolaire et de garde à l'enfance plutôt qu'une remise directe aux parents, pour créer et maintenir des services accessibles de qualité;
 - des comptes-rendus sur les niveaux de qualité et d'accessibilité du réseau d'éducation préscolaire et de garde à l'enfance.

:te\sepb491